**Note aux résidents – Bourse de stages**

Il est porté à la connaissance des résidents que les demandes pour l’octroi des bourses de stages pour l’année 2020/2021 doivent parvenir au bureau des stages avant le **20 Septembre 2022**.

Le dossier à déposer doit comporter les documents suivants :

Une demande au nom du Ministre de la Santé S/C de Mr le Doyen de la Faculté de Monastir

Une lettre d’accueil provenant du service/laboratoire qui précise la durée, la nature du stage à effectuer en rapport avec la spécialité et l’option du candidat.

Une lettre de motivation du candidat (pertinence du stage, ….)

Le CV du candidat :

Attestation de réussite (EPU, UV, Mastère, CEC, ).

Travaux scientifiques ( posters, communications, conférences, publications, …..)

Autres : Enseignements en cours.

**Directrice des stages**

**Pr. Emna ZRIBI**

**Grille d’attribution des bourses de stage à l’étranger**

* Lettre d’accueil : 5 points
* Pertinence du stage: 3 points
* Stage de pointe (micro spécialité): 2 points
* EPU accomplis : 0.5 point /EPU MAX 2 points
* Inscription en 3éme année Résidanat : 3 points
* Inscription en 2éme année Résidanat : 1 point
* CV : 4 Points